



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ACCUEIL ET DE LA BILLETTERIE DE L'ESPACE DANIEL SORANO - LOT N°2: REVETEMENTS DE SOLS (SOL SOUPLE) ET PEINTURE (COMPRIS NETTOYAGE), PASSE AVEC LA SOCIETE LES PEINTURES PARISIENNES SASU

**DÉCISION N° DM-22-248
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié dans Le Moniteur et Marchés Online le 23 mars 2022 relatif aux travaux de réaménagement de l'accueil et de la billetterie de l'Espace Daniel Sorano – Lot n°2 : Revêtements de sols (sol souple) et peinture (compris nettoyage) ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société Les Peintures Parisiennes SASU, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Les Peintures Parisiennes SASU, sise 7, rue du Moulin des Bruyères 92400 COURBEVOIE, représentée par Monsieur Bruno LEDHERNEZ, PDG, le marché de travaux de réaménagement de l'accueil et de la billetterie de l'Espace Daniel Sorano – Lot n°2 : Revêtements de sols (sol souple) et peinture (compris nettoyage).

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire s'élevant à 6 224,00 € HT (7 468,80 € TTC).

Le marché est conclu pour une durée de 4 mois à compter de la notification du marché au titulaire.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220630-lmc1H9855H1-AR
Date de réception en Préfecture : 30/06/2022
Date de Publication : 30/06/2022

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220630-lmc1H9855H1-AR
Date de réception en Préfecture : 30/06/2022
Date de Publication : 30/06/2022